



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## statistiques

Question écrite n° 43571

### Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la redevance perçue par le Service de la communication des ministères de Bercy (Sircom) sur l'utilisation de la base de données carburants. En dépit de la réponse apportée à la question écrite n° 21777, le rapport sur l'ouverture des données publiques préconise de renforcer le principe de gratuité de ces données, de favoriser les modèles combinant gratuité et tarification progressive. Il recommande de limiter le maintien d'une redevance à la couverture des coûts marginaux inhérents à la diffusion des informations sur les plateformes, éventuellement et selon certaines conditions. Compte tenu de ces préconisations, il souhaite savoir s'il envisage de supprimer cette redevance.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43571

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 novembre 2013](#), page 12260

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)